Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA
Collection CBMA | 2008

CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi.* II. Cartulaires, éditions, base de données

Dijon, ARTeHIS-UMR 5594, 25 janvier 2008

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/cem/5492
DOI : 10.4000/cem.5492
ISSN : 1954-3093

Éditeur
Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique
Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean, « CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi.* II. Cartulaires, éditions, base de données », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Collection CBMA, mis en ligne le 05 mai 2008, consulté le 24 septembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/cem/5492 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cem.5492

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2022.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/

CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi.* II. Cartulaires, éditions, base de données

Dijon, ARTeHIS-UMR 5594, 25 janvier 2008

Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean

1 La deuxième journée d'études du programme CBMA - *Chartae Burgundiae Medii Aevi* s'est articulée autour de trois questions : les applications pour l'interrogation raisonnée du corpus d'actes édités numérisés, la recherche appliquée sur ce corpus et l'étude critique des éditions, des cartulaires et des fonds diplomatiques bourguignons. Conscients que l'accès à la documentation numérisée, qui se généralise actuellement sur Internet, doit s'accompagner d'une réflexion épistémologique, ce programme a pour vocation le développement d'outils propres à transformer et faire avancer nos pratiques de recherche.

2 Depuis septembre 2007, l'équipe des CBMA maintient une plate-forme documentaire sur Internet[1]. Celle-ci met à disposition les textes de 9660 actes numérisés depuis 2004 sous format txt et doc, ainsi qu'un accès direct à la base de données de travail actuellement sous *FileMakerPro,* sous simple demande. Parallèlement la réalisation d'une base de recensement bibliographique[2], a permis d'évaluer l'étendue des cartulaires inédits, encore nombreux, conservés dans les archives départementales de Côte d'Or, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Yonne ; les listes de ces cartulaires inédits sont également publiées dans la plate-forme CBMA. La création d'une collection CBMA de publication en ligne, faisant appel et ouverte à toute collaboration extérieure, réunit désormais des études et des articles-notices propres à diffuser les recherches récentes et à informer et à avertir les utilisateurs des CBMA quant à la qualité et aux critères d'édition des recueils numérisés[3].

3 La mise au point d'une interrogation experte des textes est actuellement l'objet d'une double démarche. Avec la collaboration active d'Alain GUERREAU, il s'agit, d'une part, de

pouvoir interroger les actes des CBMA en utilisant l'application libre, *Philologic*, développée à l'université de Chicago par l'équipe de Mark Olsen[4]. Conçue par des philologues et des historiens, cette application est déjà utilisée avec succès par plusieurs programmes de recherche, avec des avantages indéniables en matière d'environnement sémantique, de tris et classements et de statistiques. D'autre part, un système d'interrogation, et plus largement, un site des CBMA dédié aussi à l'édition électronique est attendu pour 2009 sur la plate-forme TELMA, en collaboration avec l'École nationale des Chartes. **Florence CLAVAUD**, directrice des nouvelles technologies et de l'informatique dans cette institution, a précisé comment TELMA, centre de ressources numériques soutenu par le TGE ADONIS du CNRS et adossé à l'IRHT et à l'ENC, peut accompagner les projets d'informatisation de corpus de textes anciens[5]. Les chartes bourguignonnes pourront bénéficier de la technologie TELMA 2 et du moteur de recherche Lucene, et plus spécifiquement des compétences d'une équipe technique spécialiste des applications Web et de la structuration de documents, mais aussi formée à diverses disciplines des sciences humaines et sociales comme la diplomatique, l'archivistique, le latin médiéval et la lexicographie. Insistant d'entrée sur les problèmes de pérennisation et d'accès au corpus au moyen de formats ouverts et documentés, F. Clavaud a défini le périmètre du projet (éditions de cartulaires, introductions générales, images, annexes de type cartographique par exemple, base de recensement), puis elle a rappelé les différentes étapes (cahier des charges, convention, encodage, application de consultation, outil d'administration...), et présenté rapidement la future application qui sera développée en 2008. Ce nouvel outil proposera des options de recherche plein texte et de recherche avancée (par métadonnées, cooccurrences, recherche floue...), des fonctions de navigation et d'indexation avancées, et des services aux utilisateurs. Le but étant de créer une plate-forme d'accès, de publication et d'archivage électroniques des actes diplomatiques.

4 Les difficultés et l'importance d'un usage critique des corpus constitutifs des CBMA, ont été mises en évidence par un premier exemple de recherche appliquée à partir de la base de données des chartes bourguignonnes, exposé par **Isabelle ROSÉ**. Dans le cadre d'une réflexion collective en cours, il s'agissait de traiter de la question de la dîme en Bourgogne[6]. La recherche simple avec troncature (« decim* ») a fourni plus de 700 réponses. Mis à part les nombreuses citations bibliques légitimant la dîme, les problèmes liés à l'identification topographique, aux formulaires et actes de règlements de conflits, cette première recherche a révélé des biais inhérents à la base de données CBMA. Le premier biais tient aux choix des éditions mêlant indistinctement cartulaires constitués, recueils factices comme le *Cartulaire général de l'Yonne*, et copies modernes. Ce défaut de cohérence du corpus se trouve parfois accentué par l'éditeur qui privilégie certains actes (ex : édition des actes de Cluny sans les privilèges pontificaux). Un second biais est chronologique, un troisième géographique, le sud de la Bourgogne étant surreprésenté. L'examen attentif des contextes de la dîme a permis d'établir plusieurs chronologies : une chronologie typologique (dîmes associées aux *nonae*, puis au *presbyteratus*, aux droits de sépulture, aux *jura parrochialia*, aux règlements de conflits....), une chronologie des dénominations (*decima, decimatio, decimum*....) et du nombre de la dîme. Cette enquête a permis la réalisation d'un formulaire d'interrogation propre à la dîme qu'Isabelle Rosé met à disposition pour d'autres études régionales.

5 L'attention que le chercheur doit porter aux principes d'édition adoptés par les éditeurs des fonds numérisés dans les CBMA a été soulignée par **Marie-José** GASSE-GRANDJEAN et **Diane** CARRON, qui s'étaient occupées de la numérisation du corpus nivernais versés dans la base, à savoir, les deux éditions d'actes publiées par Louis-René Leblanc de Lespinasse : celle des chartes du prieuré Saint-Étienne de Nevers (1908) et celle du cartulaire de la cathédrale Saint-Cyr de Nevers (1916)[7]. Ces deux éditions de documents nivernais réalisées par le même auteur, dans le même temps, présentent cependant bien des divergences. En ce qui concerne les chartes du prieuré Saint-Étienne de Nevers, hormis un cartulaire copié en 1674 par dom Jean Simonnin, moine du prieuré, la documentation conservée de Saint-Étienne de Nevers est très fragmentaire. René de Lespinasse proposa de la réunir dans une étude publiée dans le *Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts* (22 (1908), p. 51-130). Il fit un choix d'actes et édita finalement 54 actes diplomatiques dont les dates s'échelonnent entre 1097 et 1646. Dans cette édition des *Chartes de Saint-Étienne de Nevers*, R. de Lespinasse a mêlé analyses et transcriptions, titres et analyses. Il a abrégé préambules et textes. Il a mal référencé et n'a pas indexé les textes édités. Il a annoté de façon très inégale et négligé les renvois. Même en faisant la part du support assez confidentiel de cette édition dans une revue savante locale et du travail fastidieux de reprise du dossier, l'édition de R. de Lespinasse présente de nombreuses insuffisances. Non exhaustive, sans uniformité, elle n'est finalement qu'une mise à disposition imparfaite du manuscrit de dom Simonnin.

6 Quant au cartulaire du chapitre Saint-Cyr de Nevers, aujourd'hui égaré, il fit l'objet de huit copies intégrales ou partielles entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle. R. de Lespinasse, archiviste paléographe spécialiste du Nivernais, choisit de publier *in extenso* une copie du *Liber cartarum Nivernensis ecclesiae Sancti Cyrici* réalisée en 1602 et aujourd'hui conservée dans la Collection Fontanieu de la Bibliothèque nationale de France (ms. nouv. acq 7819, fol. 22-859). Il s'agit principalement de 115 chartes avec une table des matières suivie de quelques chartes supplémentaires. C'est la copie la plus fidèle du cartulaire, l'ordre du document original est respecté ainsi que l'intégralité du texte et les monogrammes sont reproduits ; R. de Lespinasse en fait une transcription fidèle (à l'exception des monogrammes), il a également collationné les textes à partir d'autres éditions : celles de la *Gallia Christiana,* de Dom Mabillon ou Brétigny et complète l'ensemble de nombreuses notes infrapaginales permettant d'identifier plus avant les personnes et les lieux. Cette édition demeure une précieuse source sur l'histoire de ce chapitre, en revanche, il est indispensable d'en compléter la lecture par les Recueils des actes des rois de France et il serait souhaitable de réaliser une étude critique des chartes épiscopales ou comtales dont plusieurs semblent suspectes ou mal datées. Deux articles-notices introduiront ces deux éditions et corpus nivernais de contenus et qualités très différents, et alerteront l'utilisateur de la base de données[8].

7 Les logiques en jeu lors de la composition des cartulaires au Moyen Âge ont été l'objet de l'exposé de trois dossiers relatifs à Saint-Bénigne de Dijon, à Cluny et aux cartulaires cisterciens de Jean de Cirey. **Karl** HEIDECKER est revenu en détail sur le manuscrit 591 conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon et contenant la chronique et le cartulaire de l'abbaye Saint-Bénigne, deux ouvrages distincts, réalisés à des moments différents mais reliés ensemble à une époque indéterminée entre le XII^{e} et le XV^{e} siècle. Les scribes ayant élaboré le cartulaire au XI^{e} siècle (vers 1051-1053), ont essayé de donner l'apparence d'originaux à leurs copies (dispositions en colonnes, ruches et

monogrammes, lettres hautes...) et les actes diplomatiques originaux conservés permettent la comparaison. Ce cartulaire initial possédait probablement un ordre bien logique et réfléchi (classement en diplômes et actes privés, classement chronologique) ; mais le manuscrit a été mutilé, complété, relié, et très désorganisé au XVII^e siècle : des cahiers ont été déplacés ; des actes royaux interpolés ont été ajoutés ; cinq lettres touloises ont été insérées au cahier 10 ; des pages blanches ont été coupées et encartées ; un ou plusieurs cahiers sont probablement perdus. Les actes privés originaux étant peu datés et mal identifiés, on comprend mieux les difficultés sans doute rencontrées par les copistes du recueil, et qui posent encore problème aujourd'hui. L'ordre chronologique actuel du manuscrit est imparfait, mais le cahier qui terminait le codex à l'origine (actuellement le 10) contient les actes les plus récents, de la première moitié du XI^e siècle, ce qui ferait du cartulaire de Saint-Bénigne une réalisation antérieure aux premiers cartulaires clunisiens.

8 C'est justement à partir de l'analyse des cartulaires de l'abbaye de Cluny que **Sébastien BARRET** a pu montrer combien leur élaboration était toujours le résultat de travaux préparatoires nombreux. Dans un panorama rapide de l'écriture des sept cartulaires clunisiens, de la deuxième moitié du XI^e siècle aux XIII^e-XIV^e siècle, conservés (Cartulaires A, B, C, D et E, et deux fragments de cartulaire, tous conservés à la Bibliothèque nationale de France[9]), il a souligné les points d'accès aux chartrier (numérotations), les différentes mains et les ajouts, les copies et abandons, les travaux de copies sans réélaborations, et surtout les marques d'utilisation de ces registres (corrections, annotations, tables, onglets, transcriptions des lignes difficiles à lire, reprise des reliures et réorganisation des cahiers...).

9 Les neuf volumes, réunissant les actes de l'abbaye de Cîteaux, réalisés à la fin du XV^e siècle sous l'abbatiat de Jean de Cirey (1476-1501), constituent une entreprise encore mal connue que **Coraline REY**, dans le cadre d'un Master 1 à l'Université de Bourgogne, a commencé à étudier, à partir d'un dossier se rapportant à la seigneurie cistercienne de Villars-ès-Barres, aujourd'hui hameau du village d'Esbarres, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Cîteaux. Son enquête prend comme point de départ le cartulaire cistercien de Villars-ès-Barres, conservé aux Archives départementales de Saône-et-Loire sous la cote H81/12, qui contient la copie de l'un des dossiers transcrits également dans le sixième volume des cartulaires de Jean de Cirey (Archives départementales de Côte-d'Or, 11H75). Ces deux recueils du XV^e siècle, peuvent être comparés aux actes originaux, datant de la fin du XII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle, conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or (11H549). Alors que les différences entre les originaux et les transcriptions ne sembleraient pas très significatives, parmi les multiples analyses qui figurent sur le dos des actes originaux, certaines auraient été élaborées en vue de la réalisation du cartulaire(?) et ont été reprises mot à mot dans le volume 6 de Jean de Cirey. Elles sont cependant absentes du recueil conservé dans les archives de Saône-et-Loire. Ces indices sur l'organisation du travail et sur les choix qui ont pu présidé à la composition des cartulaires du XV^e siècle, sont autant d'éléments importants pour nourrir cette recherche qui débute sur l'écrit diplomatique à Cîteaux.

10 Les entreprises d'édition des actes cisterciens ont été le dernier aspect traité lors de cette journée. **Marlène HÉLIAS-BARON**, qui prépare l'édition électronique des chartes de l'abbaye cistercienne de Reigny (diocèse d'Auxerre), présenta les actes du XII^e siècle. Le chartrier conservé aux Archives départementales de l'Yonne, aux Archives nationales

et à la bibliothèque nationale de France[10], comprend 130 actes diplomatiques rédigés entre 1104 et 1200, dont 52 % d'originaux, 30% de copies modernes d'érudits et quelques *vidimus* et mentions isolées. M. Hélias-Baron attira l'attention sur l'augmentation significative du nombre d'actes accompagnant le transfert des moines de Fontemoy à Reigny, sur l'importance des actes épiscopaux autunois et auxerrois, et sur une pancarte avec de fortes articulations séparant neuf actions juridiques enregistrées.

11 L'immense entreprise de publication des actes de Cîteaux a été présentée par **Benoît CHAUVIN**, qui conduit un projet de reprise et de continuation des travaux d'édition de Jean Marillier dont une bonne partie des notes et des archives lui ont été confiées personnellement. Le chanoine Jean Marillier avait publié en 1961 *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux (1098-1182)*, soit 250 actes diplomatiques du XII^{e} siècle. Souhaitant reprendre, réviser et augmenter cette édition, B. Chauvin a entrepris de collationner les 110 actes diplomatiques originaux conservés, et souhaite poursuivre l'édition des actes postérieurs (1182-1218).

12 Tous ces travaux présentés viendront nourrir la série d'études et d'articles-notices diffusés en ligne dans la collection CBMA du *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*. Les vives discussions qui ont caractérisé cette riche journée d'études ont fourni de nouveaux éléments de réflexion pour élaborer et perfectionner l'outil d'interrogation des actes diplomatiques bourguignons. On reviendra sur ces questions lors de la prochaine journée d'études qui se tiendra à Dijon, le 23 janvier 2009.

13 Étaient présents à cette réunion :

- Josiane Barbier (Université de Paris X)
- Sébastien Barret (Technische Universität Dresden, Sonderforschungsbereich 537, Teilprojekt C)
- Patrice Beck (Université de Lille 3)
- Bruno Bon (IRHT, Paris)
- Diane Carron (INRAP, Orléans)
- Benoît Chauvin (CNRS / ARTeHIS-UMR 5594, Dijon)
- Florence Clavaud (ENC, Paris)
- Marie-José Gasse-Grandjean (CNRS /ARTeHIS-UMR 5594, Dijon)
- Karl Heidecker (University of Groningen)
- Marlène Hélias-Baron
- Maria Hillebrandt (Institut fuer Fruehmittelalterforschung, Münster)
- Eliana Magnani (CNRS / ARTeHIS-UMR 5594, Auxerre-Dijon)
- Didier Méhu (Université Laval, Québec)
- Laurent Morelle (EPHE, Paris)
- Jean-Daniel Morerod (Université de Neuchâtel, Suisse)
- Gérard Moyse (AD Côte-d'Or, Dijon)
- Franz Neiske (Institut fuer Fruehmittelalterforschung, Münster)
- Michel Parisse
- Maria Cristina Pereira (Universidade federal do Espírito Santo, Brésil /ARTeHIS-UMR 5594, Dijon)
- Alain Rauwel (Université de Bourgogne, ARTeHIS-UMR 5594, Dijon)
- Jean-Baptiste Renault (Université de Nancy 2 / ARTEM)
- Coraline Rey (Université de Bourgogne)
- Denyse Riche (Université de Lyon 2)

• Isabelle Rosé (Université de Rennes II)
• Daniel Russo (Université de Bourgogne, ARTeHIS-UMR 5594, Dijon)
• Aurore-Diane Simon (Université de Bourgogne, ARTeHIS-UMR 5594, Dijon)
• Dominique Stutzmann (Bibliothèque nationale de France, EPHE)
• Benoît Tock (Université Strasbourg II)
• Isabelle Vernus (AD Saône-et-Loire, Mâcon)

NOTES

1. http://www.artehis.cnrs.fr/BDD/CBMA/AccueilCBMA.html
2. Cette base bibliographique, réalisée par Isabelle Rosé (post-doctorat CNRS 2006/2007) et Marie-José Gasse-Grandjean, peut être consultée à l'UMR ARTeHIS, à Dijon. C'est un outil de travail enrichi régulièrement.
3. Collection CBMA dans le cadre du *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, en ligne : http://cem.revues.org/sommaire2352.html. Pour mémoire, nous rappelons que les CBMA réunissent les actes édités antérieurs à 1300, issus, notamment, d'éditions anciennes, tombées dans le domaine public.
4. http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/philologic/
5. http://www.cn-telma.fr/colophon.html
6. Voir l'article d'I. Rosé dans ce volume.
7. http://www.artehis.cnrs.fr/BDD/CBMA/ProjetCBMA2.htm#lespremiersresultats
8. La notice relative aux chartes de Saint-Étienne de Nevers est déjà disponible à cette adresse : ....à compléter
9. Paris, BnF, mss. nal 1497, nal 1498, nal 2262, nal 766, lat. 5458, lat. 1499 et nal 756.
10. Marlène Hélias-Baron a publié une étude du cartulaire de Reigny conservé sous la cote 17725 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France, mettant en avant les circonstances de la fabrication de ce registre à la fin du XIV^{e} siècle (M. HÉLIAS-BARON, « REIGNY », Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, Les cartulaires bourguignons, http://cem.revues.org/document2532.html).